

École
Supérieure
de Bibliothécaires

1990
ID
5

Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire

Université
Claude Bernard
Lyon I

DESS Informatique
Documentaire

Projet de recherche
Note de synthèse

1990

1990
ID
5

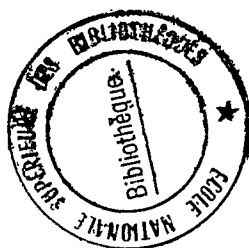
ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DE
BIBLIOTHECAIRES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON I

DIPLOME SUPERIEUR
DE BIBLIOTHECAIRE

DESS INFORMATIQUE
DOCUMENTAIRE

PROJET DE RECHERCHE
NOTE DE SYNTHESE



JUNIORS-ENTREPRISES:
STRUCTURE ET ACTIVITES
EN FRANCE

Anne-Marie BOYER

sous la direction de Christine ANDRE,
direction des études, Ecole nationale
supérieure de bibliothécaires, Lyon.

1 9 9 0

1990

ID

5

JUNIORS-ENTREPRISES : STRUCTURE ET ACTIVITES EN FRANCE

BOYER Anne-Marie

RESUME:

Les juniors-entreprises, associations d'étudiants, proposent à leurs membres une découverte approfondie du monde de l'entreprise et un apprentissage concret de la gestion grâce à la réalisation d'études et de travaux divers rémunérés.

MOTS-CLES:

* Juniors-entreprises; * relations université-entreprises; université; entreprise.

ABSTRACT:

Thanks to studies and works they realize, the "juniors-entreprises" which are students associations, tend to give their members a good knowlegde of what industry and management are.

KEYWORDS:

* Juniors-entreprises; * Industry-Universty relations; firm; University

L'expression "juniors-entreprises" présente des variantes dans son orthographe : absence de tiret; pas de "s" au mot "junior" au pluriel.

SOMMAIRE

REHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE.....1

I- La recherche d'une monographie.....2

II- Les articles de périodiques.....3

1- recherche manuelle.....3

2- recherche automatisée.....5

NOTE DE SYNTHÈSE

1^o partie: LES JUNIORS-ENTREPRISES STRICTO SENSU

I- Structure.....10

II- Activités.....13

2^o partie: LES JUNIORS-ENTREPRISES INTEGRES A UN PROGRAMME DE FORMATION

I- Filiation.....20

II- différences dans le fonctionnement.....22

Bibliographie

Annexes

L A R E C H E R C H E
B I B L I O G R A P H I Q U E

Ayant déjà une idée approximative de ce que pouvait être une junior-entreprise, la recherche d'une définition simple dans un guide destiné aux étudiants aurait pu paraître inutile.

Cependant, j'ai appris en consultant *le guide des stages d'E.* de CASTEX (collection *L'étudiant pratique*, 1988) que les juniors entreprises existaient depuis 1967 ce qui permettait de limiter immédiatement la recherche rétrospective.

Ma démarche consistait à chercher un ou plusieurs ouvrages pour obtenir des informations complètes et précises que j'aurais actualisées par l'apport d'articles de périodiques

I- LA RECHERCHE D'UNE MONOGRAPHIE

1- BN-OPALE

Consultée fin 1989 sur CD-ROM, la base ne contenait que les notices des monographies présentes à la Bibliothèque nationale depuis 1975.

Interrogée avec pour entrée "junior entreprise" par mot du titre, sujet, mot du sujet, BN-OPALE n'a fourni aucune référence.

Pour la période de 1967 à 1975, les recherches dans le *Catalogue général des ouvrages imprimés 1960-1969* paru en 1972 et dans le recueil *La librairie française 1966-1975* n'ont pas été plus concluantes.

2- ELECTRE

Equivalent des *Livres disponibles*, répertoire commercial dont le but essentiel est de faire connaître la disponibilité d'un ouvrage à une date donnée, la base ELECTRE (1986), interrogeable sur Minitel (36-17) présente l'avantage d'une mise à jour hebdomadaire par rapport au CD-ROM, utilisé pour la recherche dans BN-OPALE

L'interrogation par titre à été vaine;
l'interrogation par sujet n'a fourni:

- aucune réponse avec l'entrée "junior entreprise"
- 2 références avec "entreprises-université"
- 2 " " "emploi-étudiants"

Aucune de ces 4 références n'était suffisamment proche du sujet étudié.

3- TELETHESES (36-15 61E)

Cette banque de données répertorie les thèses soutenues depuis 1972 pour toutes les disciplines autres que pharmacie, médecine (répertoriées à partir de 1983).

L'interrogation par mots du titre et par mots-clefs avec les expressions "juniors-entreprises", "entreprises-étudiants", "entreprises-universités" n'a donné qu'une seule référence non pertinente.

Pour les années antérieures à 1972, la consultation du *Catalogue des thèses de doctorat soutenues devant les universités françaises* aurait été possible, mais, d'une part il eût été surprenant que les juniors entreprises aient fait l'objet d'une thèse quelques années seulement après la création de la première d'entre elles. D'autre part, outre l'index des auteurs, le Catalogue ne possède qu'une table des matières ce qui imposait la lecture de chacune des références dans le domaine choisi: soit plus de 1000 en droit et lettres en 1971.

Devant cette absence de monographies consacrées au sujet, il restait à rechercher les articles de périodiques.

II- LES ARTICLES DE PERIODIQUES

1- Recherche manuelle

Les recueils *Repertoriex* et *Periodex* m'ont semblé intéressants puisque certaines des revues françaises dépouillées concernaient soit la sphère économique, soit celle de l'éducation et pouvaient contenir des articles portant sur les juniors entreprises.

Cette recherche a été complétée par la consultation de l'*index analytique du monde* pour les années 1967, 1968, 1988, 1989 disponibles à la bibliothèque municipale de LYON.

- French periodical index: Répertoire réalisé aux Etats-Unis, offre en outre, un dépouillement signalétique de quelques revues françaises dont *Problèmes économiques*, *L'expansion*, *Le point*, *Le monde de l'éducation*. Les volumes consultés sont ceux de l'année 1976 et ceux des années 1981 à 1988.

Sur 8 articles qui à la lecture du titre pouvaient éventuellement se rapporter au sujet, un seul était en fait pertinent: le seul cité sous l'entrée "junior entreprise".

- Periodex: index analytique de périodiques de langue française.

Devenu *Point de repères* en 1982, c'est un dépouillement entre autres de nombreux périodiques français dont la liste peut varier d'une année à l'autre. Les volumes annuels de 1972 à 1989 ont été consultés mais lorsque le terme "junior entreprise" figure dans la liste des descripteurs, il existe un renvoi systématique à "jeunes entrepreneurs" et la plupart des articles cités sous ce mot-clef concernent l'organisme québécois du même nom, ce qui n'est en rien étonnant puisque *Point de repères* est réalisé au Canada. Le seul article pertinent paru en 1988 dans *Economie et humanisme* a été retrouvé parmi les références obtenues lors de l'interrogation de la base de données DELPHES.

Dans ces conditions, la consultation de l'*Index analytique*, ancêtre de Périodex de 1966 à 1972 que seule la Bibliothèque nationale possède s'avérait inutile.

- Le Monde: Index analytique

Les volumes consultés sont ceux des années 1967, 1968, 1988, 1989 disponibles à Lyon.

Sur les 8 références pertinentes (trouvées dans les volumes de 1988 et 1989, sous l'entrée "enseignement: lien avec l'entreprise"), 5 représentent de très courts articles parus dans l'encadré "campus", dont l'apport informatif est faible ce qui ne m'a pas incitée par à interroger la base de données textuelles des articles du Monde chargé sur le serveur G.CAM

2- La recherche automatisée

- FRANCIS

Comme leur nom le laisse supposer, les juniors entreprises sont des structures qui ont des liens, à la fois avec l'enseignement, la formation et l'entreprise. FRANCIS, base de données en sciences humaines, sociales et économiques produite par le CNRS et le Centre de documentation en sciences humaines (C.S.T.) permettait, grâce à ses domaines "sciences de l'éducation", "emploi et formation" et "économie générale" une seule recherche dans trois secteurs différents.

L'interrogation portant sur les seuls termes "juniors-entreprises" ne proposait que 4 réponses. Mais n'ayant à ce stade de la recherche que peu

d'informations sur les juniors-entreprises, je pensais que de tels organismes pouvaient exister sans pour autant porter ce nom. Malheureusement, beaucoup des articles cités (134) portaient sur la formation permanente. A noter cependant que parmi les 4 références pertinentes, figurait une thèse de troisième cycle dont l'apport informatif n'est pas négligeable bien que datant de 1985. Ce document n'avait pas été proposé lors de la recherche sur TELETHESE.

L'interrogation de FRANCIS, avec un bruit de 97 % mettait en évidence l'importance de l'emploi du terme exact "junior-entreprise" lors des recherches.

STRATEGIE DE RECHERCHE

Question	:	1
JUNIOR? AV ENTREPRISE?		
Question	:	2
UNIVERSITE?		
Question	:	3
ENTREPRISE? OU INDUSTRIE? OU FIRME?		
Question	:	4
2 ET 3		
Question	:	13
/DO ECODOC OU EDUCATION OU EMPLOI		
Question	:	14
4 ET 13		
Question	:	15
14 ET FRANCE		
Question	:	16
15 ET FRE/LA		
Question	:	18
1 OU 16		
Reponses :		134

- DELPHES

Cette base est produite essentiellement par un réseau de chambres de commerce et d'industrie locales et régionales et disponible sur le serveur G.CAM. Une

interrogation précise est facilitée par l'existence d'un thésaurus *le vocabulaire économique, système DES* qui présente l'ensemble des descripteurs servant à indexer les documents auxquels sont associés des numéros avec lesquels on peut formuler les questions. Le terme "junior-entreprise" figurant au nombre des mots-clés, la question a été ainsi posée : 8-1352,DE. 35 réponses ont été obtenues, toutes pertinentes bien sûr; mais parmi elles quatre doublons ont été détectés, soit plus de 11 %. Or, selon les informations données en février 1988 dans "G.CAM serveur actualité", les doublons, dont la fréquence s'expliquait par le fonctionnement en réseau, devaient tous être éliminés à partir du 1er mai 1988...

Interrogée la 1ère fois le 28/02/90, la base DELPHES a été reconsultée le 24/04/90 afin de savoir si des articles nouveaux avaient été répertoriés, concernant en particulier un congrès des "junior-entreprises", tenu en décembre 89 et annoncé dans un court article du *Nouvel économiste* du même mois. La liste des références n'avait subi à cette date, aucune modification.

- LEX

La lecture des articles mettait en évidence un changement de statut des "junior-entreprises" imposé par le ministère des finances en 1985.

Afin d'avoir des précisions sur le contenu et la forme du texte (loi, décret, ...) à l'origine de cette modification, LEX, dont JURIDIAL est à la fois producteur et serveur, m'a paru la base juridique à interroger puisqu'elle contient tous les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Les recherches qui portaient sur les "juniors-entreprises" et la CNJE, Confédération nationale des JE, n'a donné aucun résultat.

CONCLUSION:

Sur la recherche

Au regard du faible apport informatif des 10 références obtenues par la recherche manuelle et du fait que l'un des articles les plus importants figurait aussi au nombre des références obtenues après interrogation d'une banque de données, la recherche non automatisée ne présente dans ce cas aucun intérêt si ce n'est la manipulation d'ouvrages

Il aurait été souhaitable d'interroger une base de données spécialisée en sciences de l'éducation mais la plupart sont anglo-saxonnes et l'expression "junior-entreprise" n'a pas d'équivalent en anglais.

Sur les documents obtenus

Ils sont généralement courts, très anecdotiques et peu objectifs

NOTE DE SYNTHÈSE

INTRODUCTION

Parmi les 23 articles de périodiques sélectionnés, seuls trois d'entre eux ont été publiés dans des revues spécialisées dans l'éducation. Beaucoup sont parus dans *L'usine nouvelle* comme si les juniors-entreprises appartenaient plus au monde de l'entreprise qu'à celui de l'enseignement supérieur. Pourtant, ce sont, soit des étudiants, soit des enseignants qui créent ces structures. L'initiative des premiers, inventeurs de la formule, donne naissance à ce qu'on appelle des "juniors-entreprises stricto sensu". L'initiative des seconds débouche sur la mise en place de "juniors-entreprises intégrées à un programme de formation".

Première partie

LES JUNIORS-ENTREPRISES STRICTO SENSU

I- STRUCTURE

"Mini bureau d'études", "cabinets conseils en herbe", et spécialité française, les juniors-entreprises (JE) sont aujourd'hui au nombre de 118, implantées dans les grandes écoles et dans 7 universités. Elles regroupent environ 15 000 étudiants qui travaillent sur 4500 dossiers chaque année.

Associations depuis leur création, les JE ont obtenu depuis quelques années la reconnaissance d'un label "junior-entreprise".

1- Des associations

La première junior-entreprise a été fondée en 1967 à l'initiative des étudiants de l'ESSEC (école supérieure des sciences économiques et commerciales), soucieux de nouer des contacts avec le monde de l'entreprise. L'année suivante, HEC (hautes études commerciales) les imite puis l'Ecole Centrale, l'Ecole des Mines et d'autres, si bien qu'une Confédération Nationale se met en place dès 1969. Juridiquement, les JE relèvent alors du statut des associations loi 1901. Officiellement non lucratives, leurs opérations se révèlent pourtant fort fructueuses: les services payés par les entreprises sous forme de "défraiements" se transforment rapidement en véritables rétributions, parfois d'un

montant non négligeable.

Depuis le 1^o janvier 1979, date à laquelle le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée a été étendu à l'ensemble des travaux d'études et de recherches, les JE auraient du être assujetties à la TVA. Mais conformément à leurs revendications, elles ne la payaient pas ce qui leur permettait de proposer des tarifs défiant toute concurrence.

Afin d'éviter cette transgression de la réglementation et sans doute aussi sous la pression des sociétés de conseils professionnelles, le Ministère des finances a imposé aux JE le statut d'associations à vocation économique: depuis le 1^o janvier 1985, les JE sont donc soumises à la TVA, à l'impôt sur les sociétés, à la taxe professionnelle; cependant, les rémunérations perçues par les étudiants sont considérées, au plan fiscal comme des honoraires et non comme des salaires.

2- Un label

Afin de préserver une image de qualité et de garantir le sérieux des études ou des travaux proposés, la Confédération Nationale des Juniors-Entreprises a déposé la marque "junior-entreprise" en juillet 1985. Depuis cette date, pour prétendre porter le titre de JE, il faut satisfaire aux exigences définies ci-après:

- * l'association d'étudiants doit d'abord prouver que son bureau existe depuis au moins un an; qu'elle est inscrite à l'URSSAFF, assujettie à la TVA et à l'impôt sur les sociétés.

- * Elle doit présenter

- des activités formatrices pour ses étudiants, acteurs économiques à part entière. Tous les petits

travaux doivent donc être refusés; traduction, cours du soir, tenue de stand pour les entreprises sont exclus. Les étudiants ne doivent accepter de travailler qu'à leur niveau de qualification.

- ses comptes; son chiffre d'affaires doit au moins égaler le seuil défini par la CNJE (100 000 FF en 1985).

- ses projets.

Si ces conditions sont remplies, l'association prend le nom de "pépinière" et peut alors bénéficier du soutien de la CNJE (représentation auprès des administrations et des juridictions; promotion des activités de la JE; informations diverses).

Pour se transformer ensuite en une véritable JE, l'association prétendante doit participer aux congrès bi-annuels, présenter des rapports d'activité trimestriels. Son nombre d'adhérents et la qualité de son implantation au sein de l'école doit la rendre digne de son futur titre.

Une fois "estampillée", une association qui ne se conforme plus aux règles édictées par cette "charte" peut se voir retirer son label. Ceci n'est pas une simple menace puisqu'en 1988, 5 associations d'étudiants d'établissements renommés ont été radiées de la liste des JE. Les unes parce qu'elles ne remplissaient pas leurs documents fiscaux et ne rédigeaient pas leurs rapports d'études; les autres, parce que leur chiffre d'affaires était trop faible ou encore leurs études trop purement commerciales. Le degré d'implication dans le mouvement des JE est aussi apprécié par la Confédération.

II- ACTIVITES

Le développement des JE depuis une vingtaine d'années s'explique par les atouts que présentent leurs activités et par la diversité des travaux qu'elles peuvent réaliser dans des domaines privilégiés.

Il faut cependant reconnaître les limites de ces organisations, limites que les étudiants essaient de compenser par les orientations nouvelles qu'ils donnent à leur mouvement.

1- LES ATOUTS

Les JE présentent des avantages pour leurs membres, pour les écoles qui les accueillent dans leurs locaux et pour les entreprises qui sollicitent leurs services.

Les étudiants trouvent, bien sûr, dans les JE, un moyen de gagner de l'argent: 80% du CA est consacré à la masse salariale mais les rémunérations, si elles peuvent atteindre 10 000 FF par mois sont pour la plupart d'environ 5000 FF par an. Mais, ils recherchent d'abord l'opportunité de mieux connaître l'environnement économique dans lequel ils auront à évoluer à la sortie de l'école afin d'orienter leur recherche d'emploi en fonction des goûts qu'ils se seront découverts. Véritable découverte de l'entreprise et de son fonctionnement, le travail dans une JE offre aussi la possibilité de mettre en pratique les études de cas évoquées lors des travaux dirigés et qui restent, pour beaucoup des étudiants, encore trop théoriques et trop rares. Les stages n'ont lieu, dans bien des cas, qu'en fin d'année et sont souvent très encadrés. Grâce à une JE, les

étudiants peuvent travailler dès le début de l'année, dans une grande autonomie.

De plus, la participation à l'une de ces organisations ou mieux, l'élection à son bureau, représente un atout dans un curriculum vitae. C'est souvent une excellente référence aux yeux des futurs employeurs qui, parfois, choisissent leurs collaborateurs parmi les étudiants qui ont travaillé pour eux.

Les écoles peuvent aussi tirer des bénéfices de l'existence d'une JE. Les étudiants vendent les établissements dans lesquels ils sont scolarisés pour deux raisons: de bonnes relations avec la direction peuvent leur permettre d'obtenir des moyens pour fonctionner (salle, ligne téléphonique, conseils des enseignants,...); la bonne réputation de l'école ou de l'UFR ne peut leur être que favorable pour la recherche d'une future embauche. Les JE qui fonctionnent le mieux sont celles qui ont obtenu la collaboration de la direction de l'école.

Mais les étudiants passent parfois plus de temps à travailler pour la JE qu'à assister aux cours ce qui peut provoquer quelques conflits. Il faut cependant relativiser le phénomène d'absentéisme puisque seulement 10% des élèves d'une école où existe une JE y participent, ce qui représente en moyenne un travail individuel de 2 à 3 semaines par an.

Les entreprises qui sollicitent les JE sont essentiellement des grandes entreprises (37%)¹ et des PME-PMI (29%)¹. (Les administrations, les cabinets d'études sont aussi des clients mais dans une moindre mesure). Les petites et moyennes entreprises sont très appréciées des étudiants à qui elles soumettent toujours des problèmes à résoudre entièrement alors que les grandes entreprises tendent à leur proposer la simple application d'un cahier des

charges précis, déjà rédigé par l'un de leurs employés.

Ces entreprises font appel aux JE pour plusieurs raisons:

- ce sont des organisations dont la structure souple permet de répondre rapidement aux demandes. En effet, contrairement aux cabinets-conseils professionnels qui ont un personnel sinon réduit du moins stable, elles ont à leur portée un vivier d'étudiants qualifiés disponibles à tout moment.

- les tarifs 5 à 6 fois inférieurs à ceux des professionnels avant 1985 (année d'instauration des prélèvements fiscaux) restent aujourd'hui très compétitifs; les étudiants, dans beaucoup de cas, utilisent soit gratuitement, soit à des prix très avantageux, les installations des établissements dans lesquels ils étudient ce qui diminue le coût de revient de leurs travaux, mais surtout ils sont conscients que leur inexpérience doit avoir une contre-partie.

- une entreprise qui a confié une étude à une JE peut se permettre de contrôler et d'intervenir à tous les stades de sa réalisation alors que les professionnels n'acceptent que rarement cette forme d'ingérence.

- l'apport théorique et méthodologique des étudiants intègre les découvertes les plus récentes puisqu'ils sont encore en formation; leur regard neuf et critique favorise souvent l'émergence de solutions originales.

- enfin, les JE "quadrillent" la France entière: parmi le palmarès des 20 meilleures JE établi par l'Usine Nouvelle - Tertiél en octobre 1986, 10 sont installées en Province. Les sociétés d'études sont pour la plupart parisiennes.

2- DES EXPERIENCES DIVERSES DANS DES DOMAINES PRIVILEGIES.

Tous les articles de périodiques ou presque tous, lorsque qu'ils portent sur les JE, relatent quantités d'expériences. Celles-ci sont certes nombreuses et diverses mais elles sont vécues dans les secteurs particuliers suivants:

- Le marketing

Activité dominante des JE, le marketing mobilise facilement les étudiants: cela concernait en 1986 une cinquantaine d'associations qui réalisaient 50% du chiffre d'affaires global soit 1000 contrats.

Les études d'impact, les tests de produits et les campagnes promotionnelles sont autant d'activités proposées aux JE.

- Gestion-finances

Parce que c'est un créneau difficile, seulement une vingtaine de JE examinent la gestion, les finances et la comptabilité des entreprises qui les créditent d'une moins grande compétence dans ce domaine que dans celui du marketing. C'est la JE d'HEC qui se voit accordée la plus grande confiance: ses contrats concernent pour la plupart la mise en place de budgets prévisionnels dans de grandes entreprises.

- informatique

C'est un point fort des JE puisqu'une cinquantaine environ s'y consacrent dont une quarantaine dans les écoles d'ingénieurs. La création de logiciels d'aide à la formation, le conseil pour le choix d'un matériel, l'informatisation d'un service ou encore la

conception d'une banque de données sont leurs activités principales dans ce domaine.

- Les études techniques

Elles sont réalisées par environ un tiers des JE (surtout dans les écoles d'ingénieurs). Elles nécessitent un équipement important et le CA qu'elles induisent est assez faible. Mais l'originalité est ici de rigueur; création d'un arôme de langoustine, conception d'un couloir de tests des troubles locomoteurs des dindons...

- La création d'entreprises

Depuis 1983, date à laquelle les JE ont créé les Centres d'Etudes et de Conseils aux Entreprises en Création (CECEC), elles apportent leur aide, souvent bénévole aux jeunes entrepreneurs: conseils juridiques, montage financiers...

3- LES LIMITES

Malgré les nombreux éloges formulés par les auteurs des articles, parfois eux-mêmes membres d'une JE, ces organisations présentent quelques limites.

D'abord, il semblerait que les JE soient encore assez mal connues des dirigeants ce qui peut paraître surprenant puisque le marketing est une de leurs activités favorites. Leur publicité pourrait être améliorée.

Ensuite, s'il est difficile de reprocher à de jeunes étudiants le manque de professionnalisme, on peut cependant le constater et donc conseiller aux entreprises de leur confier des travaux assez simples.

Enfin, l'industrialisation et la maintenance des produits, surtout lorsqu'il s'agit d'études techniques ne sont généralement pas assurées par les

étudiants qui les ont conçus à cause du "turn over" rapide des élèves qui ne restent pas plus de trois ans dans leurs écoles et qui seulement à partir de la deuxième année, sont en mesure de participer réellement à des études. A cela, s'ajoute le fait qu ces associations ne disposent pas d'une équipe de direction stable, apte à mener une négociation de longue haleine.

4- LES ORIENTATIONS ACTUELLES

* Associations d'associations

Lors de leur congrès de 1984, les élèves des écoles de commerce et des écoles d'ingénieurs prennent conscience qu'ils devaient renoncer à certains travaux faute de compétence en gestion pour ceux d'entre eux qui étaient ingénieurs ou faute de connaissances techniques pour ceux qui suivaient une formation commerciale. Dès le mois de novembre de la même année, la JE de l'ESSEC et celle de SUPELEC associent leurs compétences et réalisent des études en binôme (un étudiant de chacune des écoles). Depuis plusieurs projets de collaboration entre JE se sont concrétisés et ont donné naissance à des "INGECOM" (ingénieurs-commerciaux). Ces fusions permettent l'obtention de travaux plus intéressants car plus complets et surtout elles favorisent l'apprentissage d'un travail en équipe malgré des formations différentes voire opposées.

* La recherche de nouvelles frontières

Le mouvement des JE cherche à s'internationaliser. Des missions d'exportation en collaboration avec avec des étudiants de Berkeley et de Stanford qui ont par la suite crée eux-mêmes les deux premières juniors-

entreprises américaines existent depuis 1985 et continuent à se développer en direction de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Espagne.

Si en 1988, HEC créait une section "junior-entreprise" qui permettait à quelques étudiants d'intégrer cette activité dans leur cursus universitaire avec un aménagement dans leur scolarité (4 ans au lieu de 3 ans), les JE stricto sensu sont encore perçues comme des structures parallèles, extérieures aux écoles qui les abritent. Pourtant, une junior-entreprise peut aussi constituer une méthode d'enseignement, une activité pédagogique.

Deuxième partie

LES JUNIORS-ENTREPRISE INTEGREES A UN

PROGRAMME DE FORMATION

La formule "JE intégrées à un programme de formation" a été ainsi qualifiée pour marquer à la fois une filiation par rapport aux JE des grandes écoles précédemment décrites et des différences importantes dans le fonctionnement

I- LA FILIATION

1- Origines

Des expériences de JE intégrées ont été engagées à la fin des années soixante-dix dans les instituts universitaires de technologie de Saint Nazaire et de Saint Denis, dans les départements "gestion et administration des entreprises" et "techniques commerciales". Elles ont été ensuite étendues à d'autres IUT.

Le manque d'enthousiasme de la CNJE à l'égard des étudiants des facultés et des IUT ne peut expliquer à lui seul le faible nombre de JE "stricto sensu" recensées dans les universités. En effet, le mode de fonctionnement de ces associations convient mieux à des établissements où les études durent trois ans et où l'on peut respecter un cycle "initiation au fonctionnement de la JE, participation, direction de la JE". Lorsqu'il existait de telles associations dans les premiers cycles universitaires ou dans les

IUT, les enseignants devaient souvent faire office de "mémoire" d'une année sur l'autre afin qu'elles puissent perdurer. Puisque les professeurs intervenaient, pourquoi ne pas transformer la JE en un système pédagogique?

Les IUT proposent des études courtes à finalités professionnelles. Les étudiants viennent y chercher un diplôme reconnu sur le marché du travail. La JE présentait l'avantage - pédagogique et institutionnel d'être évaluée par des clients c'est à dire par des tiers dont les exigences complétaient celle du corps enseignant.

2- Objectifs

Ils sont semblables à ceux des JE estampillées mais ont été définis par des enseignants sur la base de deux constats:

- l'insuffisance des méthodes permettant à l'étudiant de se sentir membre d'une communauté où il pouvait prendre et partager des responsabilités.

- l'insuffisance de la formation aux démarches empiriques.

Les projets d'études sont cependant soumis par les étudiants et discutés, précisés, acceptés ou refusés par un groupe de professeurs chargés d'animer et de contrôler les activités

II- LES DIFFERENCES DANS LE FONCTIONNEMENT

1- *Le cadre juridique*

Bien qu'aucun article n'ait été écrit sur les JE intégrées après 1985, on peut supposer qu'elles aussi, ont dû adopter le statut d'association à but économique.

Chaque groupe d'étudiants doit assurer la constitution juridique de son association : c'est pourquoi, ces JE sont toutes dissoutes en fin d'année universitaire. Elles sont fédérées par l'APMJE, association de coordination et de représentation qui possède trois fonctions principales;

- législative; création d'un règlement intérieur; décision en cas de conflits et de violation des règles.

- étatique; prestation de services collectifs; prélèvement d'impôts et redistribution.

- bancaire; collecte de fonds et octroi de prêts.

2- *Durée d'activité et temps consacré à la JE*

La durée d'activité de 5 à 6 mois initialement retenue est apparue rapidement très insuffisante. En effet, c'est après cette période que la JE qui avait réalisé les investissements nécessaires, testé une organisation et trouver son rythme, commençait à récolter les fruits de son travail. Pour éviter tout

sentiment de frustration, les enseignants ont décidé de commencer les activités de la JE dès la première année.

Quant au temps consacré à l'association, il est organisé: une journée dans la semaine est généralement exclusivement dévolue à la JE

3- Une activité pédagogique

* les enseignants

Ils se constituent en "pools" dont l'action est basée sur le respect de deux principes parfois contradictoires: il faut animer le système, encourager les initiatives tout en assurant un contrôle rigoureux des JE afin que les règles juridiques et institutionnelles soient scrupuleusement respectées.

Ce groupe d'enseignants exerce trois fonctions:

- une fonction d'animation qui consiste à stimuler des processus de création. La qualité d'écoute, l'aptitude à la reformulation, doivent favoriser la prise en compte du réel par les étudiants

- une fonction de conseil

- une fonction de régulation qui tend à faire respecter les différents contrats;

- pédagogique entre les étudiants et l'IUT

- d'association qui lie les membres du groupe

- passés avec les partenaires de la JE (clients, fournisseurs...)

* L'évaluation

Elle n'est pas là, du seul ressort des étudiants, mais s'effectue de trois manières différentes:

- tout au long de l'année grâce au suivi des activités par les enseignants

- trimestriellement, par des contrôles portant sur les aspects juridiques, comptables et financiers de l'association, sur sa gestion et la stratégie adoptée,

- annuellement, par la présentation d'un rapport d'activité et des documents juridiques, comptables et fiscaux à un jury de soutenance qui attribue trois notes aux étudiants: la première pour la tenue des livres (rigueur dans les comptes, balances et bilan); la deuxième pour le rapport d'activité lui-même qui présente l'expérience vécue, les problèmes rencontrés et leur résolution, les critiques et les propositions; la troisième correspond à la soutenance orale du rapport.

L'innovation, l'originalité et la pertinence des projets, la capacité d'initiative et d'analyse, l'aptitude à atteindre les objectifs fixés, la gestion, les modes de résolution des problèmes sont les critères essentiels pris en compte dans la notation, notation qui paraît être, pour les responsables, un pilier indispensable au bon fonctionnement d'une JE intégrée.

CONCLUSION

Quelle que soit la formule, les JE ont toutes pour but de rapprocher le monde universitaire de l'entreprise. Malheureusement, les écrits dont elles sont l'objet, sont souvent très anecdotiques pour les JE stricto sensu; trop rares et anciens pour les autres.

Ces associations sont donc encore mal connues mais leur démarche plaît et le mouvement des JE a fait des émules. Des lycéens ont créé en 1987 une "cadet-entreprise" dont l'objectif était de faire rencontrer des jeunes et des décideurs et de proposer des stages pendant l'été.

En 1985, un étudiant de l'Ecole supérieure de gestion de Paris créait le TDMJE, le Tour du monde des jeunes entrepreneurs avec pour but d'aider les PME-PMI à exporter.

Afin de clarifier les structures et de préciser de façon objective les activités de toutes ces différentes associations, une recherche autre que documentaire serait nécessaire.

BIBLIOGRAPHIE

I- LES JUNIORS-ENTREPRISES STRICTO SENSU

1- GENERALITES

- BESNARD, Philippe. Vingt de "junior entreprises": un avant goût de professionnalisme. *Economie et humanisme*, août 1988, n° 302, p. 65-67.
- BILLARD, Thierry. Les juniors font le ménage. *Le Monde*, 13 septembre 1988, p. 24.
 - _. Génération export. *Le Monde-Affaires*, 11 février 1989, p. 14
- BOULANGER, Laurence. Les juniors entreprises enquêtent pour vous. *L'usine nouvelle*, janvier 1981, n° 2, p. 65-67.
- CARRETIER, Marie-Pierre. Patrons taille junior. *L'express*, 1 décembre 1989, p. 212-213.
- DIEUL, Alain. Junior entreprises: un renfort possible. *L'usine nouvelle*, octobre 1986, n° 42, p. 98-101
- Junior- entreprises: le grand rassemblement. *Le nouvel économiste*, décembre 1989, n° 722, p. 64.
- L'industrie entre en force dans les jeunes écoles. *L'usine nouvelle*, 1981, n° 36, p. 64-66
- Les junior-entreprises jouent la qualité. *Le monde*, 5 janvier 1989, p. 13.
 - NOUZILLE, Vincent. Le premier palmarès des juniors-entreprises. *L'usine nouvelle-tertiel*, octobre 1986, n° 18, p. 25-35
 - _. Les juniors entreprises en pleine effervescence. *L'usine nouvelle*, mai 1986, n° 19, p. 103.
- POLO, Jean-François. Des profits à l'école. *Le nouvel économiste*, mai 1986, n° 542, p. 60-61
- REVERCHON, Antoine. Des étudiants chefs d'entreprises. *Le monde de l'éducation*, mai 1985.
- ROUSSEL, Pierre-Yves. Etudiants et entrepreneurs. *La vie française*, août 1988, n° 2253, p. 43
- ROUZERE, Anne-Marie. Les juniors entreprises: des SSII miniatures. *Le monde informatique*, juin 1986, n° 239, p. 28-32.

2- DES EXEMPLES DE JUNIORS-ENTREPRISES

Tous les documents référencés dans la partie "généralités" citent des exemples de juniors-entreprises pour illustrer leur propos mais les articles ci-dessous ne contiennent que peu ou pas d'informations générales sur ces associations.

* dans les écoles de commerce

- Jeunes loups déjà. *Action commerciale*, juin 1984, n° 23, p. 14.

- La junior entreprise de l'ESCAE de PAU. *Le bearn et le pays de soule*, février 1984, n° 105, p. 7-9.

- Une filière "junior entreprise" à HEC. *Le monde*, 11 novembre 1988, p.14.

* dans les écoles d'ingénieurs

- Junior entreprise: "KSI doit être d'abord un complément dans la formation de l'ingénieur". *L'usine nouvelle*, septembre 1981, n° 36, p. 67

- STREILHER, Jean-Claude. Junior entreprises: des élèves ingénieurs majeurs. *Industries et techniques*, mars 1983, n° 506, p. 71-76.

* dans les universités

- Toujours plus avec l'USEC. *Courrier de l'Oise*, 18 juin 1988, p. 5.

* Les "ingecoms" (JE ingénieurs-commerciaux)

- BETBEDER, M.C. Junior entreprises: un mariage performant. *Le monde de l'éducation*, janvier 1986, n° 123, p. 49-50.

- FAUCONNIER, Dominique. L'ESSEC et SUPELEC lancent leur "J.E." *L'usine nouvelle*, avril 1985, n° 17, p. 45-46.

II- LES JUNIORS-ENTREPRISES INTEGREES A UN PROGRAMME DE FORMATION

- CRETON, Laurent. Formation à la pratique gestionnaire: le cas des juniors entreprises en I.U.T. *Enseignement et gestion*, 1985, n° 33, p. 57-65.

- DESPOIS, J.L. Expériences en matière d'enseignement de la gestion. Thèse: 3° cycle: Sci. éco: univ. Rennes 1, 1985. 174 P.

A N N E X E S

LES ACTIVITES DES JUNIORS-ENTREPRISES

INFORMATIQUE

Source: Enquête « Tertiaire »	CA 1985	Nombre de contrats
1 - PROMO NEUF DAUPHINE - Université Paris Dauphine	1 500 000	82
2 - TAEP - Ecole nationale supérieure de techniques avancées, Paris	1 013 000	41
3 - GERS - Ecole spéciale de mécanique et d'électricité, Paris	685 000	NC
4 - GERSA - Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, Toulouse	575 000	NC
5 - SEP - Supélec, Gil-sur-Yvette	500 000	10
6 - HEC ETUDES - HEC, Jouy-en-Josas	410 000	NC
7 - USEC - Université de technologie de Compiègne	315 000	27
8 - EPF - Ecole polytechnique féminine, Sceaux	310 000	NC
9 - ISC PROMO - Institut supérieur de commerce, Paris	300 000	8
10 - INGECOM PARIS Essec + Supélec	300 000	10

MARKETING

Source: Enquête « Tertiaire »	CA 1985	Nombre de contrats
1 - JUNIOR ESSEC - Essec, Cergy-Pontoise	2 100 000	NC
2 - ISC PROMO - Institut supérieur de commerce, Paris	1 700 000	90
3 - HEC - HEC, Jouy-en-Josas	1 600 000	40
4 - SUP DE CO CONSEIL LYON - Ecole supérieure de commerce de Lyon	1 350 000	98
5 - MARKETING MEDITERRANEE - Ecole supérieure de commerce de Marseille	850 000	38
6 - ETUDES CONSEILS SERVICES - Ecole supérieure de commerce de Reims	800 000	15
7 - SCIENCES PO ETUDES - Institut d'études politiques, Paris	700 000	NC
8 - DIJON ETUDES CONSEIL - Ecole supérieure de commerce de Bourgogne - Franche-Comté, Dijon	500 000	22
9 - ADOUR ETUDES SERVICES - Ecole supérieure de commerce de Pau	485 000	21
10 - AGRO SERVICES ETUDES - Institut national agronomique, Paris	460 000	31
11 - SEGMA - Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand	460 000	23

GESTION-FINANCES

Source: Enquête « Tertiaire »	CA 1985	Nombre de contrats
1 - HEC ETUDES - HEC, Jouy-en-Josas	650 000	NC
2 - JUNIOR ESSEC - Essec, Cergy-Pontoise	296 000	18
3 - ETUDES CONSEIL ET STRATEGIE - Ecole supérieure de commerce de Reims	200 000	2
4 - INGECOM PARIS - Essec + Supélec	150 000	6
5 - SUP DE CO CONSEIL LYON Ecole supérieure de commerce de Lyon	100 000	8

ETUDES TECHNIQUES

Source: Enquête « Tertiaire »	CA 1985	Nombre de contrats
1 - TAEP - Ecole nationale supérieure de techniques avancées, Paris	507 000	10
2 - GERS - Ecole spéciale de mécanique et d'électricité, Paris	330 000	NC
3 - AERESA - Ecole spéciale d'architecture, Paris	300 000	NC
4 - ETIC - Institut national des sciences appliquées, Lyon	176 000	12
5 - PERFORMER - Institut supérieur agricole de Beauvais	92 000	1
6 - OPTO SERVICE - Ecole supérieure d'optique, Orsay	80 000	12
7 - G3E - Ecole supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique, Paris	80 000	4
8 - SUP DE CO CONSEIL LYON - Ecole supérieure de commerce de Lyon	75 000	4
9 - EIE - Institut supérieur d'électronique, Paris	73 500	1
10 - PHYSIQUE CHIMIE ANALYSE - Ecole supérieure	70 000	3

Les junior entreprises

Une des meilleures formules pour s'initier au monde du travail. Les JE sont classées par région.

Paris centre

Connexion ESLSA, Junior entreprise de l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées, 1, rue Bougainville, 75007 Paris, tél. (1) 45.55.73.69.

Saint-Germain conseil, Junior entreprise de l'Institut de préparation à l'administration et à la gestion, 184, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. (1) 45.49.42.55.

Paris nord

Action Paris, Junior entreprise de l'INSEEC (Institut supérieur des hautes études économiques et commerciales), 169, quai de Valmy, 75110 Paris, tél. (1) 42.02.95.43 et 42.02.95.44.

ESCP Conseil, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75543 Paris cedex 11, tél. (1) 47.00.91.10.

GEP, Gestion études et projets, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de gestion, 25, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris, tél. (1) 43.38.96.61.

INGECOM, Junior entreprise des élèves de l'ESSEC et de Supélec, 66, avenue des Champs-Élysées, Immeuble A, 9^e étage, 75008 Paris, tél. (1) 45.62.66.00; télex 649157F; télécopieur 4561137 (le courrier urgent devra être adressé à INGECOM c/o Junior ESSEC, JE de l'ESSEC ou c/o SEP, JE de Supélec — voir adresses Paris extra-muros).

ISC promo, Junior entreprise de l'Institut supérieur de commerce, 22, boulevard du Fort-de-Vaux, 75017 Paris, tél. (1) 47.39.10.40.

LOGI-Contact, Junior entreprise des élèves de l'ESCP et de l'ENSTA, 79, av. de la République, 75011 Paris, tél. (1) 43.55.81.75.

Promo neuf Dauphine, Junior entreprise de l'université de Paris-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris cedex, tél. (1) 47.27.58.66.

CEDC, Centre d'études d'actions commerciales, Junior entreprise de l'Ecole des cadres, 70, galerie des Damiens, La Défense 1, 92400 Courbevoie, tél. (1) 47.75.93.18.

Junior ESSEC, Junior entreprise de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales, BP 105, 95021 Cergy-Pontoise cedex, tél. (1) 30.32.30.06.

Paris sud

EPSI, Economie probabilité statistique Informatique, Junior entreprise de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, 3, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff, tél. (1) 45.40.07.27.

HEC études, Junior entreprise de HEC, 1, rue de la Libération, bâtiment E, 78350 Jouy-en-Josas, tél. (1) 39.56.19.58.

Est

CEREGE, Centre d'études et de recherches en gestion d'entreprises, Junior entreprise de l'IECS, 3, av. d'Alsace, 67000 Strasbourg, tél. 88.35.70.64.

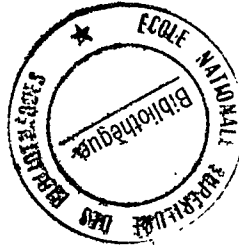
Nantes services conseils, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Nantes, 8, rue de la Jonellère, BP 72, 44003 Nantes cedex, tél. 40.29.44.55 (direct), 40.29.44.62 (école).

Poitiers action conseil, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Poitiers, 11, rue de l'Anclienne-Comédie, 86000 Poitiers, tél. 49.88.75.27.

Méditerranée

CADRES, Centre azuréen de recherches et d'études statistiques, Junior-entreprise du CERAM, BP 20, Sophia Antipolis, 06561 Valbonne cedex, tél. 93.65.23.75 (direct), 93.33.95.95 (école).

ESC Services, Junior-entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier, 2300, av. des Moulins, BP 6069, 34030 Montpellier



ECS, Etudes conseil et stratégie, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Reims, 59, rue Pierre-Tailtinger, BP 1036, 51060 Reims cedex, tél. 26.08.57.65.

ICN Services, Junior entreprise de l'Institut commercial de Nancy, 4, rue de la Ravinelle, CO 120, 54037 Nancy cedex, tél. 83.36.65.81.

Centre est

DEC, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon, 29, rue Sambin, 21000 Dijon, tél. 80.73.43.36 (direct), 80.72.12.40 (école).

ESA Gestion conseil, Junior entreprise de l'Institut d'études commerciales de Grenoble, BP 47X, 38040 Grenoble cedex, tél. 76.54.81.78, poste 43.

SEGMA, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand, 4, bd Trudaine, 63037 Clermont-Ferrand, tél. 73.92.09.81.

Stratégie conseil entreprises, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Grenoble, 7, rue Hoche, 38000 Grenoble, tél. 76.47.34.99 (direct), 76.43.02.12 (école).

Sup de conseil Lyon, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, 23, avenue Guy-de-Collongue, 69130 Ecully, tél. 78.43.31.91.

Sud-ouest

Acilon, Junior entreprise de l'Institut des hautes études économiques et commerciales, 35, cours Xavier-Arnoz, 33000 Bordeaux, tél. 56.81.34.62.

AES, Adour études services, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Pau, 74, allée de Morlaas, 64000 Pau, tél. 59.84.03.18.

AMS, Aquitaine marketing service, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Bordeaux, 680, cours de la Libération, 33405 Talence cedex, tél. 56.80.74.90 et 56.80.70.50.

Ingecom Toulouse, Junior entreprise de l'N7 et de Sup de Co Toulouse, 20, bd de Lascrosses, 31000 Toulouse, tél. 61.29.49.65.

Midi-Pyrénées services, Groupe ESC Toulouse, 20, bd Lascrosses, 31000 Toulouse, tél. 61.29.49.66.

TIME, Toulouse Informatique management étude, Junior entreprise de l'université des sciences sociales de Toulouse, place Anatole-France, 31042 Toulouse cedex, tél. 61.21.30.26.

Nord

CMS, Conseil marketing services, Junior entreprise de l'Ecole des hautes études commerciales, 58, rue du Port, 59046 Lille cedex, tél. 20.54.34.17.

Dynamisam, Junior entreprise de l'Institut catholique d'arts et métiers de Lille, 6, rue Auber, 59046 Lille cedex, tél. 20.09.22.47 (direct), 20.93.58.55 (école).

Ingecom Nord, Junior entreprise des élèves de l'HEI et de l'EDHEC, 58, rue du Pont, 59046 Lille cedex, tél. 20.54.71.51.

IESEG Conseil, Junior entreprise de l'Institut d'économie scientifique et de gestion, 67, bd Vauban, 59800 Lille cedex, tél. 20.54.63.40 et 20.54.58.92.

Marketing concept, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce du Havre, 1-9, rue Emile-Zola, 76090 Le Havre, tél. 35.21.12.63.

Scope conseil, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce d'Amiens, 18, place Saint-Michel, 80000 Amiens, tél. 22.91.57.02.

Sup de co marketing, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Rouen, boulevard André-Siegfried, BP 34, 76130 Mont-Saint-Aignan, tél. 35.75.67.97.

Ouest

Etudes service et conseil, Junior entreprise de l'Ecole supérieure de commerce de Tours, 1, rue Léo-Delibes, 37200 Tours, tél. 47.27.79.39.

JESER, Junior entreprise de la faculté des sciences économiques de Rennes, 7, place Hoche, 35000 Rennes, tél. 99.63.04.44, poste 32.

RENNIET, V. Créé par son entreprise. Paris : L'Étudiant, 1988



* 9 5 7 8 1 8 4 *